



# Bilan Financier AG 2025 ( hors licences)

Synthèse des comptes du club



# Situation financière générale

► Dépenses totales : 9 087,39 €

- - Frais de fonctionnement : 3 771,20 € (41,5 %)
- - Équipes séniors messieurs : 3 037,34 € (33,4 %)
- - Équipes dames : 1 294,84 € (14,2 %)
- - École de golf : 662,70 € (7,3 %)
- - Compétitions : 321,31 € (3,5 %)

► Recettes totales : 12 195,05 €

- - Sponsors compétitions : 4 799 €
- - Cotisations membres : 3 172 €
- - Caisse AS : 2 243,15 €
- - Droits de jeux en ligne : 1 692,90 €
- - Droits de jeux accueil : 288 €

► Solde final : +3 107,66 €



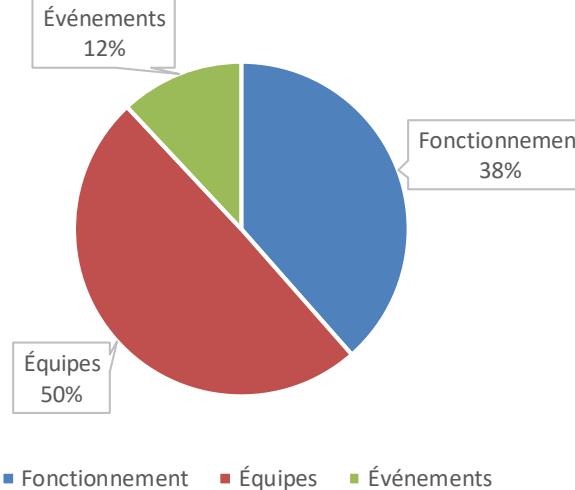
Catégorie Montant (€)

Fonctionnement	3500
Équipes	4500
Événements	1087,39

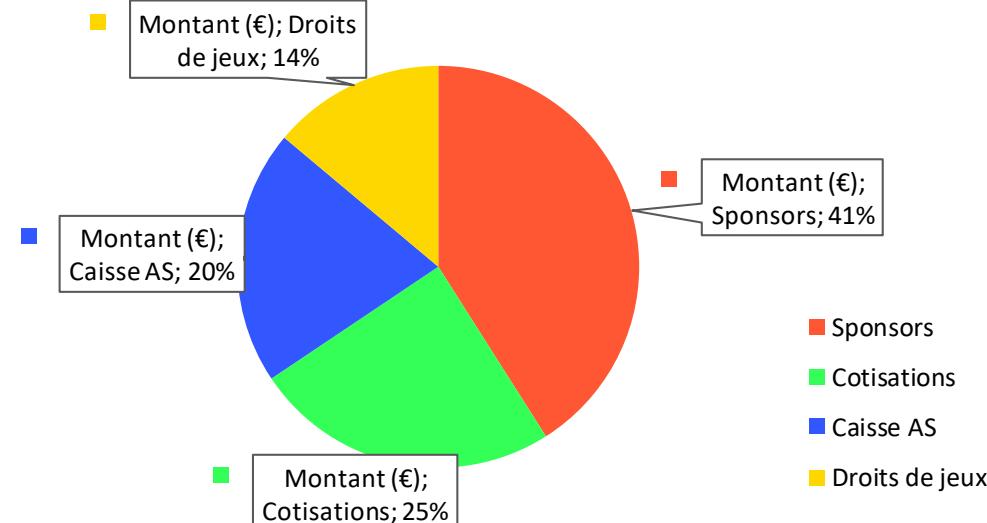
Catégorie Montant (€)

Sponsors	5000
Cotisation	3000
Caisse AS	2500
Droits de jeu	1695,05

### Répartition des Dépenses (Budget 2025 hors licences)



### Répartition des Recettes (Budget 2025 hors licences)



Solde positif : +3 107,66 €

# Vos placements

Solde en date d'opération 

Masquer vos placements 

ASS SPORTIVE DU GOLF DU

Compte Titre Ordinaire

15,30 €

03147968700

Valorisation au 08/01/2026



SPORT GOLF CHATEAU DES FORGES

Compte Sur Livret

59,18 €

03147968002



Livret A association

6 371,32 €

43083564106



# Analyse des dépenses

- ▶ Les frais de fonctionnement et les équipes séniors messieurs représentent près de 75 % des dépenses.
- ▶ Les autres postes sont bien maîtrisés.
- ▶ Priorité donnée au soutien des équipes et au bon fonctionnement du club.

# Analyse des recettes

- ▶ Les sponsors et cotisations sont les piliers des recettes.
- ▶ Les droits de jeux apportent une contribution complémentaire.
- ▶ Fidélisation des membres et partenaires essentielle.

# Recommandations

- ▶ Maintenir un contrôle strict sur les frais et dépenses des équipes séniors.
- ▶ Encourager la participation des membres et fidéliser les sponsors.
- ▶ Établir un budget prévisionnel avec marge pour imprévus.

# Conclusion

- ▶ Situation financière saine avec solde excédentaire de 3 107,66 €.
- ▶ Surveiller les principaux postes de dépenses.
- ▶ Renforcer les sources de recettes pour pérennité.
- ▶ Créances des licences dues faites auprès du liquidateur  
(8626€)